

Boulogne-Billancourt, le 19 mai 2016

Sclérose en plaques : un appel à projets de la fondation ARSEP, 42 et Roche pour améliorer le quotidien des malades

La Fondation ARSEP, 42 et Roche ont lancé « Innovate 4 Multiple Sclerosis », un appel à projets innovants sur la sclérose en plaques (SEP) dont l'objectif était de faire travailler durant 3 mois les étudiants de 42, selon la logique « lean start-up ». Dix-sept projets ont été proposés sur 3 thématiques propres aux symptômes de la maladie : mobilité, cognition et isolement. Les étudiants pouvaient recourir à 3 types de technologies - robotique, objets connectés (IoT) et applications - afin d'imaginer des solutions améliorant le quotidien des patients atteints de SEP.

Maladie neurodégénérative invalidante et progressive qui touche 85 000 personnes en France, la SEP se déclare en moyenne entre 20 et 40 ans, avec une forte prédominance féminine.

Parce qu'elle a un retentissement important sur la vie sociale et professionnelle, une forte mobilisation s'impose. C'est pourquoi les étudiants des 3 projets finalistes ont bénéficié de l'accompagnement de patients atteints de SEP et de fondateurs de start-ups de la santé tout au long de la conception de leur projet. Roche, la fondation ARSEP et 42 ont aujourd'hui récompensé ces 3 projets prometteurs pour leur capacité à faciliter la vie active des personnes touchées par la maladie.

Fort de sa culture de recherche partenariale, Roche s'est rapproché de la fondation ARSEP et de 42 afin de repenser l'accompagnement du patient atteint de sclérose en plaques grâce au numérique. Le partenariat s'est concrétisé par un appel à projets auprès des étudiants de 42, afin de faire émerger des solutions innovantes destinées à améliorer le quotidien des personnes malades. Il aura également permis de sensibiliser les étudiants aux questions de santé publique soulevées par la SEP.

Une initiative co-construite avec des patients et start-ups

L'appel à projet s'est fait en plusieurs étapes.

Les étudiants de 42 ont d'abord été invités, en février dernier, à réfléchir pendant 48 heures à des solutions nouvelles qui répondent à des besoins exprimés par des « patients coachs » atteints de SEP et impliqués dans l'appel à projets pour accompagner les étudiants.

17 projets ont ainsi été présentés à un jury composé :

- du Pr Catherine Lubetzki, neurologue à la Pitié Salpêtrière ;
- d'un patient, Bernard Gentric ;
- d'Emmanuelle Plassart-Schiess, responsable scientifique de la fondation ARSEP ;
- des fondateurs de 3 start-ups reconnues pour leur expertise en santé : Liouma Tokitsu pour Ad Scientiam, Rodolphe Hasselvander pour Blue Frog Robotics et Hugo Mercier pour Rythm ;
- de Lydie Le Blevenec et Charles Maublanc de 42 ;
- d'Isabelle Vitali, directrice de l'innovation de Roche Pharma France ;

A l'issue de cette première étape, 3 projets ont été retenus. Les étudiants en lice pour la finale, accompagnés de « patients coachs » et start-upers, ont eu 3 mois pour travailler suivant la logique

« lean start-up ». Cela consiste à recueillir les retours des utilisateurs tout au long de l'élaboration, dans une démarche d'amélioration continue, pour offrir un bénéfice réel pour les patients.

C'est hier, le 18 mai 2016, que les étudiants finalistes ont présenté leur projet devant un jury essentiellement composé de membres de l'univers des start-ups pour être départagés.

On y comptait notamment :

- Stéphanie de Marco, présidente d'« Angel Santé », réseau français de business Angels du secteur santé ;

- de Yoan Jaffré, président de « L'Atelier Lab », incubateur de l'Atelier BNP Paribas ;

- de Xavier Duportet, président de Hello Tomorrow, co-fondateur de Eligo Bioscience ;

Ainsi que des représentants des partenaires (Roche, fondation ARSEP et 42).

Trois projets récompensés

Premier prix

Par Ici La Sortie

Le bénéfice attendu : encourager les personnes atteintes de sclérose en plaques à sortir de chez elles pour participer à des activités adaptées à leur condition physique et cognitive grâce à un site web qui répertorie ces activités et propose un service de co-voiturage adapté. Cette plateforme a aussi vocation à favoriser l'entre-aide et encourager les échanges entre personnes malades.

Roche a par ailleurs pris la décision d'accompagner ce projet innovant pendant un an.

Pour plus d'informations : www.paricilasortie.com

@assoc_pils

Deuxième prix

Marvin

Le bénéfice attendu : encourager les personnes atteintes de sclérose en plaques à faire régulièrement du sport en utilisant l'aide du robot compagnon Marvin et ainsi permettre le monitoring de l'activité physique sous forme de coaching personnalisé. Le robot doit pouvoir détecter le ralentissement d'activité et encourager l'utilisateur ou alerter son entourage. Les robots Marvin peuvent se localiser à une certaine distance pour permettre aux utilisateurs d'entrer en contact.

Pour plus d'informations : @projectmarvin42 ou <https://projectmarvin.wordpress.com/>

@projectmarvin42

Troisième prix

Sepia

Le bénéfice attendu : permettre aux personnes atteintes de sclérose en plaques d'accéder, via une application, à un univers de jeux pour stimuler leurs facultés cognitives, motrices et sensorielles.

Ce principe de « gamification » avec attribution de points d'expérience permet à l'utilisateur de solliciter sa mémoire, motricité, dextérité, mobilité et concentration. Il peut s'il le souhaite partager son score avec son entourage (famille, amis, équipe soignante).

@sepia4ms

La présence de business angels à la remise des prix du 18 mai était destinée à encourager les étudiants à aller au bout de leur projet.

La sclérose en plaques, une maladie imprévisible

Avec 85 000 personnes atteintes en France, la sclérose en plaques est la première cause de handicap non traumatique chez l'adulte jeune. Les symptômes, variables en durée et en intensité d'une personne à l'autre, ont un retentissement considérable :

- troubles moteurs (faiblesse musculaire, problèmes de coordination) ;
- troubles de l'équilibre ;
- troubles sensitifs (diminution de la sensibilité) ;
- troubles cognitifs (altération de la mémoire et de la concentration) ;
- troubles visuels ;
- fatigue extrême.

L'évolution de la maladie est imprévisible, le patient doit adapter son quotidien à chaque stade. La SEP impacte progressivement le travail, les loisirs, la vie de couple et de famille. De ce fait, les conséquences économiques et sociales pour la collectivité sont très significatives. Si aucun traitement curatif n'est aujourd'hui disponible, il est possible de retarder l'évolution de la SEP et donc l'apparition irréversible du handicap.

Plusieurs enjeux prioritaires ont été identifiés dans le plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019, parmi lesquels :

- connaître et faire connaître ces maladies et la réalité de la vie des malades et de leurs proches pour favoriser la compréhension et lutter contre la stigmatisation ;
- créer les conditions d'une vie plus simple et autonome chez soi et dans la cité, en mettant notamment à profit les leviers que constituent les nouvelles formes de solidarité et l'accès aux technologies ;
- favoriser le lien social, les liens de proximité, l'innovation sociale et lutter contre l'isolement.

A propos de 42

42, c'est la première formation en informatique entièrement gratuite, ouverte à tous et accessible aux 18-30 ans. Sa pédagogie, c'est le peer-to-peer learning : un fonctionnement participatif qui permet aux étudiants de libérer toute leur créativité grâce à l'apprentissage par projets.

42 a été fondée par Florian Bucher, Xavier Niel, Nicolas Sadirac et Kwame Yamgnane en 2013 alors que l'industrie du numérique est en plein manque de développeurs informatiques en France.

Pour former en grand nombre les meilleurs talents de demain, l'école met à disposition la meilleure infrastructure dans un lieu unique et moderne. 42, c'est notre réponse à ce que devrait être l'école de demain.

A propos de la Fondation ARSEP pour l'aide et la recherche sur la sclérose en plaques

Créée en 2010, la Fondation ARSEP est issue de l'Association pour la Recherche sur la Sclérose en Plaques, créée le 5 mars 1969 pour soutenir la recherche, seul espoir quant au traitement réel de la maladie. La Fondation a pour missions essentielles :

1/ de promouvoir et d'encourager la recherche française et internationale sur la Sclérose en Plaques par le financement annuel de travaux dans différents domaines de la recherche et par le financement exceptionnel de projets de grande envergure.

2/ de diffuser l'information la plus pertinente sur les avancées médicales, scientifiques et thérapeutiques au travers de bulletins d'informations trimestriels, de Newsletters et des congrès ou des manifestations qu'elle organise.

Depuis quelques années, elle sensibilise un public plus large au travers de sa marque sportive « Solidaires en Peloton », qui permet aussi de promouvoir les bienfaits de l'activité physique dans la sclérose en plaques.

A but non lucratif et reconnue d'utilité publique, la Fondation ARSEP est la 1^{ère} et unique fondation en France se consacrant exclusivement à la recherche sur la sclérose en plaques.

Agréée par le comité de la Charte pour les dons en confiance ; habilitée à recevoir legs, donations et dons ISF, la Fondation ARSEP ne fait appel qu'à des dons privés et ne perçoit aucune subvention. Sous l'autorité du Ministère de la Santé, du Ministère de la Recherche, du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture du Val de Marne à qui ses comptes sont annuellement adressés, la Fondation ARSEP se soumet volontiers, tous les quatre ans, à une évaluation experte de ses dossiers scientifiques en vue d'affirmer la justesse de ses choix.

La Fondation ARSEP, c'est : 12 administrateurs soutenus par 10 Fondateurs, 12 Personnalités qualifiées et 46 scientifiques de réputation internationale, 150 bénévoles et 7 salariés.

En savoir plus : www.arsep.org

14, rue Jules Vanzuppe - 94200 IVRY SUR SEINE – Tél : 01 43 90 39 39.

A propos de Roche

Roche est une entreprise internationale à l'avant-garde de la recherche et du développement de produits pharmaceutiques et diagnostiques. L'amélioration de la qualité et de la durée de vie des patients, grâce aux progrès de la science, est au cœur de ses préoccupations.

Roche est la plus grande entreprise de biotechnologie dans le monde avec des médicaments différenciés dans les domaines de l'oncologie, de l'immunologie, des maladies infectieuses, de l'ophtalmologie et des affections du système nerveux central. Roche est également le numéro un mondial du diagnostic *in vitro* ainsi que du diagnostic histologique du cancer, et une entreprise de pointe dans la gestion du diabète. Rassemblant des compétences pharmaceutiques et diagnostiques sous un même toit, Roche est le leader de la médecine personnalisée, approche permettant de proposer le meilleur traitement possible à chaque patient.

Depuis sa fondation en 1896, Roche mène des recherches pour prévenir, identifier et traiter au mieux des maladies, et apporter une contribution durable à la société. Vingt-neuf médicaments développés par Roche font aujourd'hui partie de la Liste modèle de Médicaments Essentiels de l'Organisation Mondiale de la Santé, notamment des antibiotiques, des traitements antipaludéens et des anticancéreux permettant de sauver des vies. Pour la septième fois consécutive, dans le cadre des Dow Jones Sustainability Indexes, Roche a été désignée entreprise la plus durable dans le secteur des produits pharmaceutiques, des biotechnologies et des sciences de la vie.

Le groupe Roche, dont le siège est à Bâle, Suisse, opère dans plus de cent pays. En 2015, Roche comptait plus de 91 700 employés dans le monde et a consacré 9,3 milliards CHF à la recherche et au développement. Genentech, aux Etats-Unis, appartient entièrement au groupe Roche, qui est par ailleurs l'actionnaire majoritaire de Chugai Pharmaceutical, Japon.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.roche.com.

Tous les noms de marque mentionnés sont protégés par la loi.

Contacts presse :

Roche

Gisèle Calvache, tél : +33 1 47 61 40 12 ; +33 6 14 44 52 39 – gisele.calvache@roche.com

Pauline de Clerck, tél : +33 1 58 47 85 59 ; +33 7 77 79 20 65 – pauline.declerck@havasww.com

42

Fabienne Haas-Boudahout, tél. : +337.81.19.67.70 – presse@42.fr

Fondation ARSEP

Emmanuelle Plassart-Schiess, tél. : +33 9 71 31 80 24 - e.plassart@arsep.org